



Protection juridique

Par Pat890

Bonjour, pouvez vous nous conseiller une bonne protection juridique sans délai de carence?
Merci.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Ce n'est pas l'objet de ce site. Désolée.

Par Pat890

Bonsoir, désolé je ne savais pas.

Par TUT03

Bonjour

vous contactez plusieurs sociétés d'assurance, votre compagnie actuelle, votre banque et vous demandez des devis,
vous comparez à prestations égales et vous faites le choix de celle qui correspond le mieux à vos besoins

Par Isadore

Bonjour,

Attention, la protection juridique ne couvrira pas un sinistre antérieur au contrat. L'absence de délai de carence ne sera
utile que pour une affaire qui n'a pas encore commencé.